



## Le Mot du Maire

### L'actualité...



Hommage à :  
Robert Bontoux



L'information municipale  
en direct.



Hommage à :  
Mickaël Arnaud

### Mes Chers Concitoyens,

Un grand pas en avant !  
Ce 29 juin, c'est avec un immense plaisir que j'ai officiellement posé la première pierre de notre futur pôle éducatif « le Petit Prince ». A cette occasion, petits et grands ont pu découvrir le site sur lequel seront construits une crèche, une école élémentaire, un accueil de loisirs, une restauration scolaire et dans le futur, une école maternelle. Les terrassements déjà réalisés ont permis de mieux imaginer les emplacements de chaque bâtiment et prendre conscience de la superficie des lieux. Des panneaux explicatifs permettaient d'apprécier le projet et chacun a pu apprécier la vue depuis la future cour.

Les élèves de CM2 se sont vu remettre un livre du Petit Prince afin qu'eux aussi participent un peu à ce projet qu'ils ne fréquenteront jamais.

Pourquoi le Petit Prince ? Parce que Saint Exupéry, auteur du livre en 1943 a voulu sous l'apparence d'un conte pour enfants donner sa conception de la vie. Chaque chapitre du livre relate une rencontre du petit prince avec les grandes personnes et leur comportement absurde. Il nous invite à retrouver l'enfant qui est en nous, « car toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. Mais peu d'entre elles s'en souviennent ». L'éveil et l'ouverture de l'enfant au monde, voilà un grand travail pour nous, grandes personnes.

L'école, en ce début de vacances, est un sujet d'actualité, et en parallèle

du pôle éducatif, nous terminons la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2013 (voir pages intérieures). Nous profiterons également des vacances pour effectuer quelques travaux dans les écoles et installer un deuxième TBI : tableau blanc interactif. Ces tableaux sont reliés à un ordinateur via un vidéo-projecteur. Les enfants ont ainsi accès à de nouveaux programmes et documents (cartes, photos,...). Ils peuvent écrire au tableau avec un stylo électronique que l'ordinateur peut lire et retranscrire. L'enseignant prépare des exercices qu'il peut ensuite afficher de manière progressive. Plus besoin d'éponge. La classe de CP qui a déjà cet outil est ravie, elle a su maîtriser bien plus vite que nous cette nouvelle technologie. A terme, toutes les classes seront équipées.

Mais il est temps de parler de vacances et de toutes les festivités qui vont se dérouler dans notre village comme tous les étés : banquet républicain du 14 juillet, salon de peinture, fête votive, musique dans les vignes, chorales, fête du rosé, vide-grenier, ... Il y en a pour tous les goûts et j'espère que chacun y trouvera son compte. Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'activent pour que notre village soit aussi dynamique.

Je resterai quant à moi, disponible tout l'été pour vous rencontrer.

Votre Maire  
Max IVAN

### Sainte Cécile perd un enfant



29 ans. Mickey, tu es parti bien trop tôt. Une question nous hante tous. Pourquoi ? Pourquoi la vie est-elle si injuste ? Pourquoi reprend-elle ses enfants

sur le bord de la route ? Enfant de Sainte Cécile, tu es né ici, tu as grandi ici, tu y es resté. Tu étais prêt à tout faire pour travailler. Nous t'avons fait tout faire. Le ménage aux écoles, la cantine... Tu as travaillé avec dévouement pour ton village, pour la commune. Tu as semé derrière toi ta gentillesse et ta bonne humeur. Les filles des écoles étaient contentes d'avoir un homme, les enfants t'adoraient.

Et puis tu es entré aux services techniques, à la voirie, à l'entretien des espaces verts. Très apprécié

par l'équipe, tes copains. A l'ouverture du stade, c'est à toi qu'on l'a confié. Tu t'es formé pour en prendre soin, pour être aux petits soins. Et puis en 2009, à l'ouverture du gymnase c'est tout naturellement toi qu'on a nommé responsable des équipements sportifs. Mais saurais-tu être assez responsable pour cette lourde tâche, toi un gamin de 25 ans ? Le pari était osé. Tu l'as remporté haut la main. Tu t'es révélé petit à petit, tu as su t'imposer quand il le fallait, te faire respecter, apprécier par tous. Tu as travaillé avec abnégation, avec

amour, tu l'as chouchouté, ton stade.

Dernièrement encore, pour les finales du district Rhône Durance, tu as travaillé tout le week-end pour que tout soit parfait, traçant les terrains au petit matin. Samedi 22 encore, tu traçais le stade pour le match du dimanche. Tracer le vendredi, c'était trop tôt. Et puis, dimanche matin, tu n'es pas venu ouvrir les portes du stade... Mickey, tu vas laisser un grand vide. Tu vas nous manquer. ★

### Hommage à Robert Bontoux.

Monsieur Robert Bontoux nous a quittés sans préambule, sans bruit. La veille encore sur son petit vélo il rejoignait son épouse Augusta pour prendre leur repas ensemble à la maison de retraite. Ensemble toujours.

Il était facteur notre Robert. Pendant 30 ans il a sillonné les chemins entre Lagarde-Paréol et Sainte-Cécile-les-Vignes. Toujours souriant, ayant une histoire drôle à raconter. Bienveillant envers son entourage, avenant, il savait dérider les plus timides et mettre de l'ambiance, car il était aussi musicien. Il

jouait de la clarinette avec brio sans se faire prier. C'était un épicurien gourmand des bonnes choses, n'oubliant pas son petit verre de rosé au caveau Chantecôtes. On aimait le rencontrer.

Quand on le connaissait un peu plus, on le savait très cultivé. Passionné d'histoire et de géographie, ayant beaucoup voyagé, il connaissait tous les endroits pittoresques de France. On m'a soufflé qu'il avait obtenu son certificat d'études à l'âge de 11 ans, major du canton ! Déjà sur informatique, il naviguait sur Internet, ...

Il possédait une collection de calendriers PTT de tous les départements français. À la création de la bibliothèque, il a assuré la permanence du mercredi matin avec rigueur et compétence.

Quand on le connaissait mieux, on le savait fidèle à ses idéaux et à ses convictions, toujours à rendre service à ses concitoyens. Membre très actif de l'association du « Blé de l'Espérance » avec son ami Robert Farjon, généreux donateur à de nombreuses œuvres caritatives, Robert était un homme de cœur. Il a été pour nous tous,



une joyeuse personne, une belle personne.

### Journée du patrimoine

L'année 2013 revêt pour le monde du patrimoine une importance bien particulière puisqu'elle est le cadre de la commémoration d'une loi fondatrice pour la protection des monuments historiques en France, celle du 31 décembre 1913, mais c'est aussi la célébration du 30ème anniversaire des Journées Européennes du patrimoine.

Cent ans après, cette loi a donné naissance à un dispositif de protection du patrimoine monumental, architectural, urbain, archéologique et paysager d'une grande richesse. Professionnels et bénévoles engagés dans le domaine patrimonial ont contribué à l'application et à la réussite de la politique de protection patrimoniale, notamment à l'échelle locale.

Les journées du patrimoine 2013 seront le samedi 14 et le dimanche 15 septembre, à visiter ou revisiter la Collection Louis Gauthier et l'exposition temporaire « H2O », et découvrir à l'Espace Culturel une exposition sur la protection et les restaurations du patrimoine Cécilien (tableaux, église, bénitier, etc. ...).

Des visites guidées du village sont également prévues le samedi et le dimanche, et bien sûr l'église paroissiale sera ouverte au public lors de ce week-end.

Le programme plus détaillé vous sera dévoilé à la fin du mois d'août.



### Ciné C



Cette année « Ciné C », fera son cinéma en extérieur sur la place Max Aubert. Une initiative que Betty Eysseric sa présidente a proposée pour permettre au plus grand nombre de profiter de cette projection gratuite. A 21 heures 30 « Marius » le dernier film de Daniel

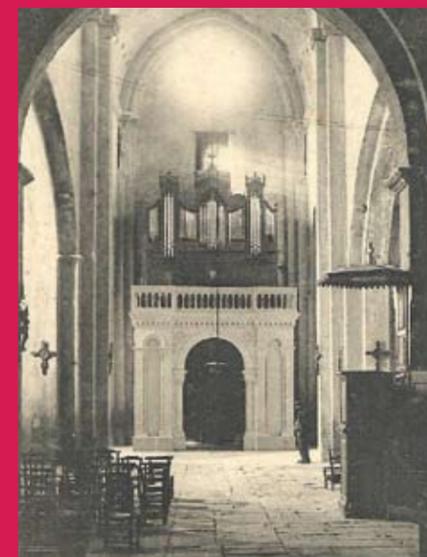
Auteuil. Le repas froid est à 8 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Pensez à prendre ses couverts, assiettes et verres.... Une belle soirée en perspective. (En cas d'intempéries repli à la Salle Camille Farjon)

Rendez-vous : Vendredi 23 août à 20 heures 30 sur la place Max Aubert. (pour le repas). 21 heures 30 pour le film (gratuit pour tous). Réservations à l'Espace Culturel : 04.90.30.78.35.

### Le Patrimoine Cécilien

Le patrimoine Cécilien vient à nouveau de s'enrichir grâce à deux dons importants d'une grande qualité. Tout d'abord, un petit bronze romain découvert en 2002 aux abords de la Chapelle Notre Dame de Consolation, route de Cairanne a été offert à la commune par le chanoine Daniel Brehier, Recteur de la Basilique Notre Dame des Doms à Avignon. Il représente une lionne posant sa patte sur un canthare (vase). Cette statuette provient vraisemblablement d'un laraire (oratoire romain). Elle sera présentée officiellement lors des journées du patrimoine. Ensuite, la commune de Vaison-la-Romaine et son Maire Monsieur Pierre Meffre, viennent de donner à notre village les anciennes grandes orgues de la Cathédrale Notre Dame de Nazareth. Ces orgues, œuvre des facteurs Beaucourt et Voegéli, datent de 1853. Elles sont actuellement démontées et stockées à l'église. Une importante restauration reste à programmer et dans l'attente, nous annonçons prochainement la création

d'une association qui permettra avec l'aide de la commune et de l'association paroissiale de porter ce projet. Sainte Cécile, anciennement diocèse de Vaison, possède une des églises les plus grandes de Vaucluse. Un grand orgue, outre l'accompagnement liturgique, permettrait l'organisation de concerts et pourrait être l'occasion de proposer des cours d'initiation musicale. Nous tenons particulièrement à remercier Le Chanoine Brehier et Monsieur Meffre pour leur initiative et leurs encouragements. Soyons fiers que notre village soit reconnu comme un lieu de culture et de patrimoine. A travers ses actions, ses manifestations, ses expositions et surtout grâce à la Collection Gauthier, (rare lieu de culture gratuit en Vaucluse), et au travail fait par les employés communaux et les élus, Sainte Cécile devient une référence.



Vincent Faure  
1er adjoint au Patrimoine

Directeur de publication : Max Ivan, Maire.  
Rédactrice en chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme.  
Comité de rédaction : Agnès Vincent, Agnès Hostin, Isabelle Crozet, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Jean-Marc Viseur, Vincent Faure, Pascal Crozet, Louis Chalier, Nicolas Fouilleul, François Laval.  
Coordination de rédaction : Mairie-Espace Culturel. Abdellah El Hassouni, Carole Paracuellos.  
e-mail : tourisme@sainte-cecile.org  
Photographies : Claire Brésolin, Jean Flour, Jean-Marc Viseur, Abdellah El Hassouni, Lorette Fabre, Sophie Plantevin, Gérard Dolain, Laurent Carati.  
Régie publicité : Studio C – Stéphan Compan – 06.82.13.46.50 mail : stephan.compan@wanadoo.fr



## Musique dans les vignes

Cette année c'est la Commission des Fêtes qui prendra en charge le festival « Musiques dans les vignes », sans oublier nos viticulteurs pour la dégustation de leurs vins en fin de soirée à l'espace Culturel.

« Le Nouveau Trio » est l'ensemble formé par de très

jeunes talents qui allient la virtuosité à la sensibilité. Francesco Ionascu, violon, Zoé Saubat, violoncelle, Benjamin Carre, piano proposent un programme spécialement conçu pour un public certes exigeant mais aussi plus éclectique. La technicité audacieuse alliée à l'énergie que leur confère la

jeunesse donne à leur répertoire une interprétation où le son domine.

Musique de chambre, musique classique, musique moderne, tous les plus grands compositeurs seront exécutés par ces trois jeunes artistes qui n'auront qu'un seul objectif : vous séduire.

**Le concert aura lieu à l'église paroissiale le mardi 23 juillet à 21 heures 30.**

**Tarif entrée générale : 15 euros**

**Moins de 25 ans et groupe (10 personnes et plus) : 10 euros**

**Moins de 12 ans : gratuit**  
**Information téléphone : 04.90.30.90.78**

**Contact @musiquesdans-lesvignes.com**

**www.musiquesdanslesvignes.com**

## Quelques conseils avant d'ouvrir une chambre d'hôte.

L'activité n'est soumise à aucune contrainte particulière. Nul besoin d'autorisation, une simple déclaration en mairie suffit. Adresser le formulaire Cerfa n° 13566\*02 au maire de la commune de votre habitation. Cette déclaration précise votre identité, l'identification du domicile, le nombre de chambres mi-

ses en location, le nombre maximal de personnes susceptibles d'être accueillies et la ou les périodes prévisionnelles de location.

Le non respect de cette obligation est puni d'une contravention de 3ème classe.

La conformité de votre habitat doit respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de

salubrité. Les chambres doivent être meublées (litterie, espace de rangement, tables et lampes de chevet, fourniture de linge de maison). Chacune doit donner accès à une salle de bains et à des WC, même non privatifs. Par ailleurs, l'activité comprend à la fois la location de la chambre et la fourniture

du petit déjeuner.

Une fois toutes ces précautions prises, pourquoi ne pas oser l'aventure et vous lancer dans le tourisme rural à l'heure de la retraite ou de la reconversion professionnelle. Ou tout simplement exploiter les chambres vides de vos enfants ?

## Réforme rythmes scolaires

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, la commune de Sainte Cécile a fait le choix d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Comme 8 autres communes de Vaucluse, nous sommes prêts pour mettre en place un accueil des enfants de qualité. Comme un maire de Vaucluse l'a dit en réunion à l'université d'Avignon sur la réforme des rythmes scolaires, « Il faut penser l'accueil de l'enfant de manière globale. C'est la collectivité qui prend en charge l'enfant de 7h30 à 18h30. Alors qu'on l'appelle accueil de loisirs, école, cantine, TAP ou autre, ce qui compte c'est l'enfant d'abord. Ce qu'on lui offre, ce que l'on veut lui faire partager. »

Nous avons la chance à Sainte Cécile d'avoir une équipe d'animateurs diplômés, de profils divers, avec des compétences multiples et un engagement commun : les enfants d'abord. Profitons-en.

Bien sûr, la mise en place de nouveaux horaires aux écoles est un bouleversement mais le retour des sondages auprès des familles et la réunion publique qui a eu lieu démontre bien ce que l'on pensait. Les parents ne sont pas opposés à cette réforme, ils sont inquiets, et c'est naturel, de ce qui sera proposé à la commune et à ses employés communaux.

Concernant l'organisation du temps d'activités périscolaires, il sera gratuit et ouvert à tous sur inscription. Pour les enfants n'étant pas inscrits à l'ALSH, un dossier sera à remplir afin que l'équipe connaisse l'enfant et sa famille. Les premières inscriptions pour la rentrée auront lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'août.

Les enfants seront répartis en plusieurs groupes. Les maternelles seront encadrées par les ATSEMS et la responsable de l'ALSH maternelle. Ils occuperont des lo-

caux de l'école maternelle, la classe des Arcades et le parc. Ils pratiqueront des activités manuelles mais aussi de la musique, du sport, du provençal,...

Les élémentaires seront répartis en 2 tranches d'âge : CP-CE1 et CE2, et CM1-CM2. Selon le nombre d'inscrits, ils seront redivisés en plusieurs petits groupes pour leur proposer différentes activités : un projet est déjà en cours avec la bibliothèque et l'association Bouquin Bouquine. Ils pourront également découvrir la danse, faire des ateliers autour de la cuisine, du sport, de la découverte informatique, ou des activités culturelles. Ils participeront par exemple à l'opération nationale « dis-moi dix mots », à la fête de la science ou encore celle de la Nature.

L'objectif est de leur faire découvrir le monde qui les entoure, de nouvelles activités mais aussi d'aborder certaines matières de manière différente.

Les enfants de l'élémentaire

exploiteront également les locaux municipaux et se rendront fréquemment à la bibliothèque, à l'espace culturel, à l'espace jeune, en plus de la salle de motricité et du parc.

Le planning n'est pas encore totalement élaboré et sera sûrement modifié jusqu'à la rentrée pour tenir compte des inscriptions. Il sera affiché sur les panneaux du centre de loisirs.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs du mercredi après-midi, il a été décidé de ne pas le mettre en place. Le retour des sondages fait apparaître que seule une dizaine d'enfants serait concernée potentiellement. D'expérience, ils seront moins comme c'est le cas par exemple le mercredi matin avec 14-15 enfants présents en septembre et 5-6 en juin. Considérant le coût d'une telle mise en place (environ 500€ l'après-midi), la commune ne peut faire ce choix.

## L'ambrosie, la plante aux risques d'allergies !

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen, le Conseil général de Vaucluse s'est intéressé à la répartition de l'ambrosie, une espèce « envahissante » originaire d'Amérique du nord et qui concurrence fortement la végétation locale. L'ambrosie a colonisé le Vaucluse par la Vallée du Rhône et tend à s'y

développer.

Cette espèce végétale est, de plus, très allergisante et représente un risque sanitaire pour l'homme. En Vaucluse, les propriétaires de terrains où elle est présente, se doivent de l'éradiquer (arrêté préfectoral du 31 juillet 2003).

Le Conseil général a réalisé une plaquette d'information destinée au grand pu-

blic pour indiquer les bons gestes à entreprendre pour reconnaître cette plante et s'en débarrasser.

Vous trouverez cette plaquette à l'Espace Culturel ou téléchargeable :

<http://www.vaucluse.fr/2178-conseils-pratiques-et-bons-gestes-.htm>



## Kitch Art

Depuis plus de 30 ans, la commune de Sainte-Cécile-les-Vignes a fait le choix de donner aux artistes la liberté de présenter dans ses salles d'expositions toutes formes d'Arts, que ce soient photographies, sculptures, peintures, collages etc.

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête du Rosé organisée par le Syndicat des Vignerons Céciliens, nous proposons à des créateurs ou des

collectionneurs inventifs, fous ou très sages, de venir présenter à l'Espace Culturel, leurs expressions, leurs accumulations, lors d'une exposition appelée « KITCH-ART ».

Pour l'édition 2013, nous vous invitons toutes et tous à participer à cette récréation créative le 4 août prochain. Que vous n'ayez jamais créé ou que vous soyez professionnel, le défi, si vous l'acceptez est de présenter, de re-

présenter, sous toutes les formes que vous souhaitez ou que vous rêvez une ou des bouteilles de vin (de Sainte-Cécile-les-Vignes évidemment !), un ou des verres à vin.

N'hésitez pas ! Cassez, peignez, remplissez, videz, habillez, collez, emplâtrez, photographiez, explosez, agglutinez, tricotez. Nous les présenterons toutes !

Une urne sera à la disposition des visiteurs qui

pourront voter. Pour les gagnants, un bel ensemble de production de nos vignerons vous sera offert.

Vous pouvez retirer votre bulletin d'inscription et pour tout renseignement : Maison du Tourisme – Espace Culturel

Téléphone : 04 90 30 78 35

Mail : [kitch\\_art@yahoo.com](mailto:kitch_art@yahoo.com)

## Juris Infos par Nicolas Fouilleul

### DE QUELS MOYENS DISPOSENT LES MAIRES EN CAS D'OCCUPATION ILLICITE DE TERRAINS ?

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit que les communes et les EPCI qui mettent à la disposition des gens du voyage les aires d'accueil inscrites à leur charge au schéma départemental d'accueil des gens du

voyage, dispose, en contrepartie, de la possibilité de recourir à la procédure de mise en demeure et d'évacuation forcée des occupants illicites d'un terrain prévue par l'article 9 de cette même loi.

Le délai d'exécution de cette mesure ne peut être inférieur à 24 heures.

Cette procédure de police administrative qui engage la responsabilité de l'Etat, est naturellement très encadrée. Le Préfet doit justifier, à l'appui de sa mise en demeure

de quitter les lieux, de l'existence d'un risque de trouble à l'ordre public créé par le stationnement illicite lorsque celui-ci porte atteinte à la salubrité, à la sécurité, ou à la tranquillité publique, en tenant compte du contexte local.

En revanche, les communes qui n'ont pas rempli leurs obligations en matière d'aires d'accueil, ne disposent pas de ces facilités.

### LA CONSECRATION CONTENTIEUSE DU CERTIFICAT D'URBANISME

Par un arrêt du 6 juin 2012, le Conseil d'Etat a jugé que les certificats d'urbanisme (CU) qu'ils soient informatifs ou détaillés, sont susceptibles de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir (REP). Auparavant, seuls les CU détaillés pouvaient faire l'objet d'une demande d'annulation.

Mai  
3  
Vendredi

Vernissage de l'exposition de peintures Catherine Tune et céramiques de Marie-Pierre SAYSSET



Mai  
8  
Mercredi

Cérémonie commémorative de la Victoire du 08 mai 1945. Monsieur Monty a été décoré de la croix du combattant.



Juin  
2  
Dimanche

Fête de la Pêche à l'étang de Bel Air.



Juin  
1  
Samedi

Soirée Terre des Enfants Vaucluse. Démonstration de Zumba



Mai  
19  
Dimanche

Pentecôtes. Communion des 13 enfants du Catéchisme et profession de foi



Mai  
21  
Mardi

Voyage du Foyer de l'Amitié. Cantabrie et Bilbao du mardi 21 au samedi 25 mai



Juin  
4  
Mardi

Gala de fin d'année du Provençal à l'école Louis gauthier



Juin  
8  
Samedi

Très beau succès pour le premier loto de l'association Poivre et Sel de la Maison de retraite



Juin  
10  
Lundi

Collecte de sang. Belles performances avec nos voisins encore 60 poches ! et 2 nouveaux. Prochaine collecte : lundi 26 août



Mai  
25  
Samedi

Paella des Petons Céciliens



Mai  
31  
Vendredi

Le Café littéraire reçoit Joy Sorman pour son roman Comme une Bête. Et, Les Amis de Phidias font leur Théâtre, pièce de Marcel Pagnol Cigaloni.



Juin  
2  
Dimanche

Vide grenier du Sou des Ecoles. Froid et grand vent, mais de nombreux promeneurs



Soirée Provençale. Humour, rires et chansons. Une belle soirée...

Juin  
12  
Mercredi





Jun  
**15**  
Samedi

La librairie Feuilles des Vignes reçoit Anne Bragance pour son dernier roman *Escort Boys*. Présentation Michèle Lèbre.

Jun  
**18**  
Mardi

Cérémonie commémorative du 73ème anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle.



Jun  
**20**  
Jeudi

Si on fête la musique à la maison de retraite, on fête aussi les 100 ans de madame Jeannette Kregelberg.



Jun  
**21**  
Jeudi

Après-midi festive au collège Victor Schoelcher... Demandez le programme..... 14 h à 17 heures



Jun  
**21**  
Vendredi

Orchestrée par la Commission des Fêtes, la Fête de la Musique a rassemblé beaucoup de jeunes par la diversité des prestations proposées. Les parents et grands-parents étaient venus admirer leurs petits, mais c'est un vrai spectacle qu'ils ont vu. Merci aux 2 écoles de musique, à l'école de danse, à Audric Milési et à notre tout nouveau groupe de jeunes qui ont animé durant plus de 2 heures un concert rock. Un bœuf sur la place Max Aubert !



**Les Choralies à Sainte-Cécile-les-Vignes.**

Cette année ont lieu les XXIème Choralies de Vaison-la-Romaine (du 1 au 9 août) avec le mouvement choral « A Cœur Joie » qui a lieu tous les 3 ans. Un festival, une rencontre, où quelques 4000 choristes se rassemblent pour chanter d'une même voix dans le cadre magique du Théâtre Antique de Vaison la Romaine.

Mais une centaine de concerts extérieurs sont également programmés dans les communes avoisinantes « Choralies en Provence » où les différentes chorales s'y produisent. Depuis de nombreuses années nous accueillons l'une d'entre elles. Cette année nous recevons 28 jeunes choristes « La Chorale Georges Brassens »

de Moscou, sous la direction d'Alexandre Avannassov. Ce concert aura lieu, le lundi 05 Août 2013 à 21 heures sur le parvis de la Mairie, place Max Aubert, suivi du verre de l'amitié. Nous vous invitons à venir très nombreux écouter et applaudir ces jeunes moscovites animés par la ferveur du chant choral.



Jun  
**23**  
Dimanche

6ème édition du Salon du Livre. Invité d'honneur Arno Bertina.



**Information Secours Catholique**

Comme chaque année, la permanence locale sera fermée du 1er juillet au 31 août 2013. En cas d'urgence pendant cette

période, appeler le 04 90 30 81 18 Elle reprendra ses activités le mardi 3 septembre de 14H30 à 16H30 au Presbytère, 1 Avenue Kimmerling.

Nous rappelons que la messe en provençal du Secours Catholique sera célébrée le 4 août à 11H, dans le Jardin de la Chapelle, repli à l'église en cas de mauvais temps. Après la messe

un apéritif est offert à tous. A partir de 9H des ventes de pâtisseries maison, fleurs, etc seront proposées aux visiteurs, le tout au profit de l'action sociale dans le village.



**Coup d'Oeil sur les Conseils Municipaux**

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

**Compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2013 à 18h30**

1. Marché de travaux du pôle éducatif – lot 13 : électricité signé avec l'entreprise SARELEC pour un montant de 284 313,00 € HT pour la tranche ferme.

2. Fixation des tarifs pour le concert de musique dans les vignes perçu sur la régie commission des fêtes : Entrée tarif normal : 15€, Entrée tarif réduit : - de 25 ans, groupe de + de 10 personnes : 10€, Gratuit pour les - de 12 ans.

3. Remboursement de prestations cantine et ALSH

4. Signature d'une convention avec la fondation du patrimoine pour la restauration de 2 tableaux et le lancement d'une souscription auprès des particuliers et entreprises.

5. Demande de subvention exceptionnelle pour la restauration de 2 tableaux au Ministère de l'Intérieur au titre du chapitre 67-51 d'un montant de 2 430,00€ (réserve parlementaire)

6. Déclassement de voirie communale (impasse rue Torte). Le maire est autorisé à lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement de 27m<sup>2</sup>.

7. Prise de connaissance du rapport des cessions/acquisitions foncières - année 2012 (disponible en mairie)

8. Prise de connaissance du compte rendu annuel d'activités du service gaz - année 2012 (disponible en mairie)

**Compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2013 à 18h30**

1. Marchés publics pour la construction du pôle éducatif

Suite à la procédure d'appel

d'offres européen lancée pour les travaux de construction du pôle éducatif, et après analyse des offres, le conseil municipal décide de signer les marchés suivants :

Lot 1B : VRD avec l'entreprise ELTP domiciliée Quartier sous Lagarde 84 290 Lagarde Paréol pour un montant de 401 877,72€ HT pour la tranche ferme.

Lot 2B : façades/isolation avec l'entreprise LAUGIER domiciliée ZA de Beauregard 84 150 Jonquières pour un montant de 178 855,74€ HT pour la tranche ferme.

Lot 3 : charpente avec l'entreprise toitures montiliennes domiciliée 3 rue de l'artisanat 26 200 Montelimar pour un montant de 411 164,91€ HT pour la tranche ferme.

Lot 4 : étanchéité avec l'entreprise SAB étanchéité domiciliée 3 impasse de l'Echo 84 000 Avignon pour un montant de 194 863,32 € HT pour la tranche ferme.

Lot 5A: doublages/cloisons avec l'entreprise ISOLBAT domiciliée ZAC de Chalancon 88 chemin de Saint Montange 84 270 Vedène pour un montant de 143 874,53€ HT pour la tranche ferme.

Lot 5 B: plâtre avec l'entreprise ISOLBAT domiciliée ZAC de Chalancon 88 chemin de Saint Montange 84 270 Vedène pour un montant de 39 706,87 € HT pour la tranche ferme.

Lot 6 : sols durs/ faïence avec l'entreprise SPORTIELLO domiciliée ZA de l'Etang 26 780 Châteauneuf-du-Rhône pour un montant de 137 140,23€ HT pour la tranche ferme.

Lot 7 : sols souples avec l'entreprise LAWSON domiciliée 18 avenue André Durand 84 450 Saint-Saturnin-les-Avignon pour un montant de 19 235,54€ HT pour la tranche ferme.

Lot 10: peinture avec l'entreprise IPP BRACHET domiciliée 78 route de Visan 26 790 Bouchet pour un montant de

63 396,23€ HT pour la tranche ferme.

Lot 11 : cuisine avec l'entreprise PERTUIS FROID domiciliée ZI Saint Martin 45 rue François Gernelle 84 120 Pertuis pour un montant de 221 906€ HT pour la tranche ferme.

Lot 12 chauffage - Ventilation - Plomberie – Sanitaires avec l'entreprise TONIN domiciliée RD94 26 110 Vinsobres pour un montant de 408 902,92€ HT pour la tranche ferme.

2. Octroi de garantie d'emprunt à Mistral Habitat pour la réalisation de l'opération de logements sociaux de la petite salle des fêtes – prêt PLAI

3. Octroi de garantie d'emprunt à Mistral Habitat pour la réalisation de l'opération de logements sociaux de la petite salle des fêtes – prêt PLUS

4. Signature d'une convention avec Mistral Habitat concernant l'octroi de la garantie d'emprunt pour l'opération de l'Avenue Jean Jaurès et les modalités de remboursement des avances susceptibles d'être versées par la commune. Octroi d'un logement réservé à la commune.

5. Participation au fonds départemental de solidarité pour le logement qui a pour objectif de prévenir des expulsions locatives et joue un rôle pour la solvabilité des familles (aide au paiement de facture eau, énergie, loyer) à hauteur de 992,40 €.

6. Dans le cadre du recours contre le PLU de la commune, le conseil municipal autorise le Maire à défendre la Commune

**Compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2013**

1. Suite à la réussite à l'examen professionnel d'un agent de la commune, création d'un poste d'agent de maîtrise et

suppression d'un poste d'ad-joint technique 1ère classe

2. Renouvellement de la délégation au centre de gestion pour la signature du contrat d'assurance du personnel

3. Approbation des procès-verbaux de mise à disposition des zones d'activités économiques de la commune à la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence.

4. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation du transfert des charges de la CCAOP et validation des attributions de compensation reversées par la CCAOP aux communes membres. 396 245,57€ pour Sainte Cécile

5. Fixation des nouvelles modalités de répartition des sièges du Conseil Communaux pour la nouvelle mandature

33 sièges seront à pourvoir au conseil communautaire, selon la répartition ci-jointe : Camaret-sur-Ayguès : 7 sièges, Piolenc : 8 sièges, Sainte-Cécile-les-Vignes : 4 sièges, Sérignan-du-Comtat : 4 sièges, Travaillan : 2 sièges, Uchaux : 3 sièges, Violès : 3 sièges, L a -garde-Paréol : 2 sièges

6. Marchés de travaux pour le pôle éducatif

Dans le cadre de la construction du pôle éducatif, la commune a lancé un appel d'offres européen pour les travaux. Attribution du lot 2A : gros œuvre : Poggia Provence pour un montant de 998 931,19€ HT pour la tranche ferme.

Lot serrurerie : Aucune entreprise n'a remis d'offre. Il est donc décidé de déclarer le lot infructueux et de relancer un marché en procédure adaptée.

Lot menuiserie : 3 entreprises ont remis une offre mais elles sont toutes supérieures à l'estimation. De plus, le bureau de contrôle a demandé quelques modifications sur des

portes coupe-feu.

Il est donc décidé de déclarer ce lot infructueux et de procéder à une procédure de marchés négociés avec ces entreprises-là.

7. Demande de dégrèvement de la taxe foncière des propriétés non bâties suite aux calamités agricoles de 2012 pour les viticulteurs

8. Remise gracieuse de pénalités de retard de paiement de la TLE par un particulier

9. Cession d'un véhicule municipal de marque Peugeot de type Partner au garage Renault à Orange pour un montant de 1 509,45€.

10. Demande d'intervention pour la restauration de la fontaine de la place Max Aubert auprès de la fondation du Crédit Agricole

11. Inscription à l'opération 20 000 arbres en Vaucluse auprès du Conseil Général de Vaucluse pour obtenir une dotation en végétaux pour aménager : l'Etang de Bel Air, le Chemin des Ecoliers et pôle Educatif, les abords de la Salle Camille Farjon et Rond-point du Collège et l'Ancienne décharge publique.

12. Demande de subvention à la région au titre du Programme d'aménagement solidaire pour la requalification de la 3ème tranche de la RD 976 – Avenue Jean Jaurès. Les travaux sont estimés à 289 130€. La subvention accordée par la région pourrait s'élever à 118 543€

13. Acquisition de terrain pour la réalisation du cheminement piétonnier/cycliste - Route de Courthézon : 354m<sup>2</sup> issus de la parcelle C1489 appartenant à M. et Mme Autran Claude pour un montant de 2 832€ et 16m<sup>2</sup> issus de la parcelle C 1393, 146m<sup>2</sup> issus de la parcelle C1391 et 370m<sup>2</sup> issus de la parcelle C1491 appartenant à M. Autran Maurice pour un montant de 4 256€.

14. Octroi d'une concession au cimetière pour le Centre Communal d'Action Sociale afin d'y enterrer les personnes nécessiteuses.

**Erreur**

Monsieur Gabriel Canet, président des anciens combattants, a porté aimablement à notre connaissance, qu'une erreur s'est glissée dans le tableau des subventions attribuées aux associations. CATM a reçu 600 euros. C'est ce que l'on appelle une « coquille ».

**Une nouvelle station d'épuration à Sainte-Cécile-les-Vignes**

Le 22 mai dernier le Président de la communauté de communes, Max Ivan, coupait le ruban tricolore pour inaugurer la nouvelle station d'épuration construite par la communauté de communes à Sainte-Cécile-les-Vignes. Accompagné de plusieurs vice-présidents, élus, entreprises et usagers

Max Ivan a procédé à la visite des installations qui ont été réalisées par le groupement d'entreprises GTM Environnement / NEOBTPS pour un montant global d'1 500 000 € TTC. Cette nouvelle station d'épuration vient remplacer l'ancienne installation vieille de plus de 30 ans, qui ne pouvait plus trai-

ter tous les effluents de la commune.

Désormais, grâce à cette nouvelle construction, la capacité épuratoire sera doublée et pourra traiter les eaux usées d'environ 4800 habitants (contre 2400 habitants avec l'ancienne station d'épuration).



**Les travaux du pôle éducatif avancent...**

Alors que la première pierre officielle vient d'être posée, la quasi-totalité des marchés de travaux ont été signés avec les entreprises. Il manque à ce jour deux entreprises pour la serrurerie et les menuiseries.

Les offres des entreprises s'avèrent être inférieures aux estimations de l'architecte d'environ 14% ce qui va nous permettre de réaliser les locaux pour le centre de loisirs. Une bonne nouvelle dans ce contexte économique difficile et pour la mise en place de

la réforme des rythmes scolaires.

Les travaux de terrassement sont terminés et les plateformes destinées à accueillir les bâtiments sont prêtes. Une première réunion avec les entreprises retenues a eu lieu en mairie et l'été devrait être consacré à la réalisation des nombreuses études nécessaires avant de couler les fondations, en août ou au plus tard en septembre.

En parallèle, les travaux de voirie sur le chemin des écoliers continuent. Après l'enfouissement

des réseaux électricité et télécom par le syndicat d'électrification rurale sur la route de Courthézon et le chemin des Ecoliers, les éclairages ont été mis en place. L'extension du réseau d'assainissement financée par la CCAOP pour desservir le pôle éducatif est en cours. A la rentrée, les enrobés et les trottoirs devraient être réalisés.

Les choses prennent forme petit à petit et se mettent en place. La livraison est toujours attendue pour la rentrée scolaire 2014.



*Fête de la Vigne et du Vin : Terroir et Gastronomie étaient au rendez-vous !*

Un soleil radieux, un ciel bleu azur que la pluie avait lavé de ses particules, dégageaient une atmosphère particulière. D'accord, un faible Mistral faisait tousser les allergiques, mais tout de même avouez que cette journée était particulièrement festive !

Dans tous les domaines et les caves, les passionnés de vins se croisaient, animés de la même intention : déguster, se régaler les papilles, emporter leurs vins préférés et les produits du terroir. Les domaines et les caves s'étaient dotés chacun d'une animation : musique, cirque, vernissage de peintures, jeux pour les enfants, manèges, vide-grenier et proposaient des repas de typicités différentes, tous arrosés de leurs meilleurs vins.

Les prémices des beaux jours enfin là, rendaient la population enthousiaste. Le village respirait cette ambiance frénétique et l'entrain du marché provençal n'échappait pas au rendez-vous du samedi matin.

A 18 heures 30 sur la place Max Aubert, le tirage de la tombola permettait aux plus chanceux de repartir avec un carton de vin des producteurs Céciliens.

La joie et la bonne humeur étaient partout !!!

Les Vignerons Céciliens ont su faire partager un grand moment de rencontre et de convivialité, de montrer toute l'importance historique et culturelle de la filière viticole au cœur de notre région et de notre terroir.



**SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES**  
**FÊTE VOTIVE**

**20 - 21 et 22 JUILLET 2013**

**SAMEDI 20 JUILLET**

- Concours de Pétanque.
- Repas dans les cafés - Place de la Concorde.
- Soirée animée par FX DEEJAY SHOW - Place Max Aubert.

**DIMANCHE 21 JUILLET**

- Concours de Pétanque.
- Remise des prix du concours jardin fleuri et du salon de peinture - 19H Place Max Aubert.
- Repas dans les cafés - Place de la Concorde.
- Soirée animée par l'orchestre « Sébastien Echeverria » - Place Max Aubert.

**LUNDI 22 JUILLET**

- Course cycliste - 17H - Route de Lagarde.
- Concours de Boules « la longue » - Boulodrome.
- Repas dans les cafés - Place de la Concorde.
- Soirée animée par Melody Show - Place de la Concorde.
- Feu d'artifice - Stade Eric Cantona - 22H30.

ATTRACTIONS FORAINES (Cours du Portalet)

La municipalité décline toute responsabilité en cas de vol et autres dégradations pendant la durée de la fête.

**SAINTE-CECILE-LES-VIGNES**  
**BANQUET REPUBLICAIN**  
**Dimanche 14 JUILLET 2013**  
**Place Max Aubert**

Soirée animée par l'Orchestre Attractif Nouvelle Vague de Laurent Comtat.

**Menu 20 €**

*Moelleux de bœuf et jambon Servano aux copeaux de parmesan*

*Médailillon de veau piqué puis braisé aux herbes des garrigues accompagné de gratin dauphinois et poêlée de légumes du moment*

*Assortiment de fromage et sa verdure*

*Assortiment de desserts*

*Pain, Café, Vin AOC Côtes du Rhône (Blanc, rosé, rouge, de nos producteurs locaux offert par la Mairie)*

*Monsi préparé par « Le Relais » Restaurant*

E'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

**RESERVATION et PAIEMENT à la Maison du Tourisme (04.90.30.78.35)**  
**Avant mercredi 10 juillet 2013**

Commission Municipale Culture-Fêtes-Sports et Patrimoine  
**SAINTE CECILE LES VIGNES**  
**Dimanche 14 Juillet 2013**  
**Ouverture au public 6h - 19h**  
**Cours du Portalet**  
**Déballage de 6h à 7h30 - Les voitures restent sur le stand**

**VIDE GRENIER**

Au profit de la restauration du patrimoine cécilien  
10 euros le stand  
Inscription à la Maison du Tourisme - 0490307835

Règlement à renvoyer par courrier à la Mairie avec photocopie de votre carte d'identité - inscrire sur l'enveloppe « VIDE GRENIER »

**Chèque à l'ordre de LA FONDATION DU PATRIMOINE**  
10 euros donnés c'est 6,60 euros remboursés sur vos impôts

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

NOMBRE DE STANDS (limité à 2).....

Le Syndicat des Vignerons de Sainte Cécile les Vignes, vous invite à la 5<sup>ème</sup> édition de la

**FÊTE DU ROSÉ**  
**DIMANCHE 4 AOÛT 2013**  
**DE 16 HEURES À 23 HEURES**

LES TEMPS FORTS...

- 11h00 : Messe en provençal, en plein air, au Jardin de la Chapelle, suivie d'un apéritif offert par l'association paroissiale.
- 17h00 : Inauguration officielle place de la Concorde (Fontaine entre les Cafés), suivie du traditionnel défilé jusqu'au parvis de l'Eglise accompagné par les "Country Girls" et «Les Troubadours de la Cité des Princes».
- Bénédiction des Rosés par Monsieur le Curé de Sainte Cécile Les Vignes.
- Défilé des candidates à l'élection de Miss Rosé 2013.
- Lâcher de ballons par les enfants sur le parvis de la Mairie.
- 21h00 : Résultat de l'élection de la Miss Rosé 2013
- Jusqu'à 23h00 : Ambiance musicale.

... ET TOUTE LA JOURNÉE

- Dégustation gratuite et vente de vins.
- Ambiance country sur le cours avec les "Country Girls".
- Marché d'art et d'artisanat.
- Exposition «Kitch Art» d'art modeste à la Maison du Tourisme.
- Animation pour enfants : manège, pêche aux canards.
- Restauration proposée par Référence Traiteur by Le Relais : friandises, plateaux repas, sandwiches et formule grillade à partir de 22h.
- Buvette proposée par l'Association des Commerçants et Artisans du village.
- Verre de dégustation : 2 €.

Renseignements : Maison du Tourisme 04 90 30 78 35

**Nouveau**  
• Election Miss Rosé  
1 verre acheté = 1 vote

Groupama, La Provence

Pour l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique.

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Un été rempli d'aventures !**

Cet été, l'accueil de loisirs est ouvert du 08 juillet au 02 août 2013. Les enfants vont participer à de nombreuses activités en lien avec l'aventure. Un programme bien rempli les attend ! Durant les quatre semaines, les p'tits loups vont voyager dans l'espace, puis ils iront visiter la jungle avant d'aller découvrir le milieu aquatique et les pirates. Les renards vont créer leur carnet d'aventure, il leur servira à répertorier toutes les merveilles qu'ils vont découvrir et fabriquer. Ils vont vivre leur propre aventure grâce au jeu « Kalan tô » ! Les loups vont voyager autour du monde avec la montgolfière qu'ils auront fabriquée, ils iront affronter les pirates avant de visiter les 20000 lieues sous les mers. Quatre sorties sont organisées. La première semaine, les enfants iront à Mormoiron faire de l'accrobranche. La deuxième semaine nous irons à la piscine de Saint-

Paul-Trois-Châteaux. La troisième semaine, les enfants pourront profiter du parc d'attractions Piratland à Rochefort-du-Gard. La quatrième semaine nous retournerons à la piscine de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les enfants seront accueillis par une équipe d'animation motivée et habituée des lieux. Les animatrices des p'tits loups seront Clara, Babeth, Marie Claire et Morgane. Les renards seront encadrés par Catherine et Quentin. Les loups auront pour animatrices Marie et Laura la première semaine et Cindy et Laura les semaines suivantes. Les sapeurs pompiers du village viendront nous faire plusieurs démonstrations pour sensibiliser les enfants et le personnel encadrant à la sécurité durant le temps de l'accueil de loisirs. Lucie sera la directrice stagiaire de la première semaine et Marie assurera la direction des autres semaines. Amaria



sera la coordinatrice enfance et famille durant les deux dernières semaines. Les repas nous sont livrés par Référence Traiteur, pour la plus grande satisfaction de tous. Un séjour sportif, réservé aux 9/12 ans, est organisé du 15 au 19 juillet 2013 à la Souvine près d'Avignon. Les enfants seront encadrés par Lucie et Justine. Le matin, les enfants seront initiés à différents sports collectifs, l'après midi ils pourront profiter des grands espaces ombragés pour participer à leurs grands jeux préférés, le soir des veillées seront organisées pour finir

la journée en beauté. Nous serons hébergés en pension complète. Du 19 au 30 août 2013, c'est la ruche ! Les enfants seront accueillis par Lucie et Anaïs, nous recevrons également l'association Le pas qui accueille des enfants et jeunes adultes porteur d'un handicap. C'est durant cette période que nous vous invitons à vous rapprocher d'Amaria pour inscrire vos enfants en ce qui concerne le péri-post et le TAPS. Que l'aventure commence !



**CLUB ADOS CECILIEN**  
Cet été le Club Ados sera ouvert du 8 juillet au 30 août (8 semaines). Marie, Abdellah et Pierre, les trois animateurs se feront une joie de vous accueillir. Au Programme : Mini-Séjour Nature, accrobranche, dévalkart, tir à l'arc en forêt, piscine Nyons et St Paul, sortie mer au Grau du Roi, Festival d'Avignon, laser game, bowling, tournoi multisports, création de T-Shirts, création

musicale MAO, chasse aux trésors, initiation cuisine, cinéma, grand jeu sur la Citoyenneté... Alors n'hésitez plus et venez vous «écarter» en rejoignant le Club Ados Municipal. Adhésion annuelle 20 € et 30 € pour les non Céciliens, une participation financière sera demandée à chaque sortie. L'adhésion annuelle donne également le droit d'accéder au Club Informatique Muni-



cipal. Documents nécessaires pour constituer un dossier : remplir une fiche d'inscription et fiche sanitaire, photocopie des vaccins, attestation d'assurance, certificat médical et

signer le règlement intérieur.  
**Renseignements et Inscriptions :**  
**Club Ados : 06.60.90.49.43**  
**Le Blog : clubadosceciliens.skyrock.com**  
**Mairie : 04.90.30.80.17**



## Soirée de fin d'année de l'Ecole Marius André.

Il y a toujours les irréductibles amoureux de la langue provençale, et surtout les « Escoulans », qui, grâce à leur travail (mise en place, décoration de la salle) et leur humour, font de cette soirée un agréable moment de tradition. Le choix cette année s'est porté sur un repas élaboré et servi par le Relais. André Tournillon, l'heureux président, et surtout notre « cabiscou », a décerné la « Pervenche d'Argent » à Emilie et Pascale Icard

en présence de monsieur le Maire et d'Alain Constantini. C'est avec émotion que Babeth Jancel, félicitée pour la régularité avec laquelle elle a enseigné le provençal, s'est retirée momentanément de l'Ecole Marius André. Monsieur Bonardel Michel, « cabiscou » de Valréas, a raconté des histoires en provençal avec sa verve que nous lui connaissons et qui provoque toujours la même hilarité quant aux chutes de ses histoires.



Cette fois encore Hélène et Christian Suchanek ont su charmer l'assistance par leurs interprétations en lango nos-



## Sortie des Anciens Combattants au Mont Aigoual



Comme chaque année, une sortie printanière était organisée le samedi 20 avril 2013 pour les membres de l'association et les sympathisants. Cette escapade a eu lieu grâce à l'initiative du président Gabriel Canet. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont apprécié ce voyage malgré un départ sous la pluie et une



arrivée sous la neige. Tout d'abord, direction le Mont Aigoual où les participants ont pu visiter la station météorologique, un météorologiste en a expliqué le fonctionnement ainsi que les moyens très performants utilisés. Un très bon déjeuner fut pris au restaurant de l'hôtel du Parc à l'Espérou.

Ensuite, une seconde visite guidée fut proposée : l'Abîme de Bramabiau avec sa rivière souterraine. Retour vers 20 heures à Sainte-Cécile. Cette agréable sortie s'est déroulée dans la bonne humeur. **Le prochain repas de l'association est prévu le samedi 22 juin à la cave des Vignerons Réunis.**

## LES FEMININES AUSSI

Les 8 et 9 juin derniers se déroulaient les championnats de Provence des clubs féminins, la sélection du Vaucluse avec : Colette Veilly, Paulete Dassonville - Sainte Cécile les Vignes Elisabeth Vich, Marie Thérèse Solerieu, Marie Thérèse Leclerc - Valréas. Marie Cécile Roux - Avignon, Lileth Granger - Ca-

maret On décroché le titre, BRAVO LES FILLES!!!!!! QUALIFIES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE - Doublettes - au Puy en Velay en juillet prochain, nos jeunes l'ont fait. Bravo Jocelyn, Loïc, Maxime. QUALIFIES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE - Triplettes Loïc, Maxime, Jocelyn, Cy-

ril en juillet à Thonon les Bains. Le 25 avril notre grand concours vétérans a réuni plus de 150 joueurs venus du Vaucluse, de la Drôme, du Gard, et des Alpes. La quadrette gagnante était emmenée par Michel Pramure de la Boule Cécilienne, les autres joueurs étaient Causse Alain, Martin René, Forcapucci Jean, Pramure

Bernard. Merci à tous les bénévoles pour le gros travail réalisé tout au long de la journée. La corbeille de printemps (concours sur 3 mois) réunissant chaque mardi 50 joueurs a vu Michel Begot de la Boule Cécilienne sortir vainqueur de cette épreuve. Félicitations à toutes nos équipes Le bureau de la Boule Cécilienne

## Félicitations à notre Chère Geneviève,

Geneviève Arnoux connue sous le nom familial de « Vévette » enseigne le catéchisme à la Paroisse de Sainte-Cécile-les-Vignes depuis 17 ans. Sa gentillesse, son sourire, sa foi inébranlable ont su la faire apprécier des enfants et des parents. Il fallait la voir, rayonnante sur le stand des associations pour les inscriptions, tous les mercredis matin fidèle au poste ou posant avec les enfants lors des cérémonies. Comme elle avance en âge et comme elle a d'autres responsabilités au sein de la paroisse, elle a décidé de passer la main pour cette activité qui n'est pas de tout repos. Hé oui, nos chères têtes blondes

ou brunes sont un peu remuantes quelquefois... et la retraite existe pour tous. « Chère Vévette, tu nous manqueras dans l'équipe des catéchistes que tu as recrutés et accompagnés au fil de ces années, mais sois heureuse du travail accompli. Je suis sûr que des générations de petits chrétiens penseront à toi au long de leur vie grâce aux valeurs que tu leur auras transmises, nous te souhaitons une longue et heureuse retraite. »

Pour l'Association Paroissiale Sainte-Cécile-les-Vignes

Christian Suchanek



## Café Littéraire

Prochain café littéraire le vendredi 20 septembre 2013 en présence de l'auteur Fabrice Colin.

Né le 6 juillet 1972, Fabrice Colin est un écrivain français qui s'est d'abord fait connaître par ses textes relevant des littératures de l'imaginaire, fantasy et science-fiction. Il est aussi l'auteur de romans pour adultes, de romans pour la jeunesse et de plusieurs nouvelles.

D'abord rédacteur de jeux de rôle, pigiste puis collaborateur de la revue Casus Belli, il publie son premier roman Neuvième cercle en 1997 sous l'impulsion de Stéphane Marsan. Il s'est depuis illustré dans de nombreux domaines des littératures de l'imaginaire (quatre fois lauréat du Grand prix de l'Imaginaire), écrivant pour la jeunesse (Les enfants de la lune, Projet oXatan, La

Malédiction d'Old Haven) aussi bien que pour les adultes (Dreamerica, Or not to be, Kathleen, etc.). Il est également scénariste de BD et auteur de pièces radiophoniques. Blue Jay Way, paru en 2012 aux éditions Sonatine, marque la première incursion de l'auteur dans le genre du polar, est un tournant dans sa carrière.

Il tient son blog à jour régulièrement à cette adresse : <http://fabrice-colin.over-blog.com>

TA MORT SERA LA MIENNE

Comment qualifier ce roman : polar, thriller, roman noir ?

Mais pourquoi cataloguer et ne pas dire tout simplement que c'est un grand livre que dès la première phrase :

« La visière de son casque est baissée et il n'y a plus en lui la moindre place pour le doute. Son casque : noir. Sa combinaison : noire. Son cœur ? » On sait qu'on va vivre des moments inouïs, on se demande, on se dit, c'est pas possible, c'est un roman américain, écrit par un Américain.

On a tout, les grands espaces, le gang de motards, les armes, le tueur de masse et cette Amérique, « savant mélange de merde et de lumière » Et c'est encore plus formidable qu'on le pensait, c'est bien un roman français, un roman époustoufflant, brillant, et une fois le livre fermé, on s'incline devant le talent de l'auteur.

Ne comptez pas sur moi pour vous en dire plus, ce serait vous enlever tout le plaisir de l'émotion, de la violence, de la tension et de

la beauté qui irradiant ces pages. Et comme l'écrit si bien Fabrice Colin : « C'est très ennuyeux d'expliquer en quoi tel ou tel bouquin est magique, et c'est merveilleux en même temps de ne pas pouvoir le faire - ça signifie que le mystère de l'écriture résiste à l'analyse et au trivial »

F.T. Le brio de Fabrice est de commencer fort et de parvenir à maintenir la tension tout au long de son roman. On peut même dire qu'il fait preuve d'une certaine virtuosité dans ses descriptions de l'ultra violence, en se montrant précis, clinique, si bien que l'horreur en vient à dégager une véritable beauté. Ces descriptions sont contrebalancées par le cadre des plaines de l'Utah et ses somptueux paysages, rendus par une plume qui sait aussi se faire lyrique.

Amicale des Pêcheurs



« De nombreuses manifestations et activités diverses pour l'Amicale des Pêcheurs ont jalonné ces dernières semaines, jugez en plutôt :  
- les lâchers de truites, notre safari qui a connu un beau succès malgré le mauvais temps ! l'animation auprès du club ados pour les vacances de Pâques, notre assemblée générale extraordinaire avec le renouvellement du bureau (reconduit + Simone Bonnet, Béatrice Trinquet, Claude Peligrain, Geneviève Georges et José Azevedo vérificateurs aux comptes), l'adoption des nouveaux statuts d'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), le dossier a été remis à la Fédération de pêche de Vaucluse,  
- la fête de la pêche le 2 juin pour initier petits et grands ce jour là sans carte de pêche !

Du monde à l'étang de bel-air malgré un fort mistral ! Merci à nos partenaires et au comité d'entreprise de MELOX (AREVA) pour leur participation.  
L'été se profile à l'horizon, en espérant que le beau temps sera enfin de la partie, les niveaux d'eau à l'étang et à l'Aygues sont corrects, de belles truites sont encore à prendre à la rivière ! Un couple de cygnes a été réservé pour le mois de septembre.  
L'Automne verra un dernier lâcher de truites à l'étang et à la rivière, et un alevinage en poissons blancs et carnassiers. Seule fausse note : à l'occasion du lâcher du 25 mai dernier une bande de vandales a commis des dégradations sur les abords de l'étang notamment en abîmant l'un des garde-corps du ponton pour personne à mobilité réduite,

plainte a été déposée par le Président de l'Amicale. Nous avons demandé à la Mairie de mettre un portail à l'entrée de l'étang pour interdire l'accès aux véhicules certains soirs. Affaire à suivre...»

BONNE PÊCHE A TOUS  
Le Président JM Eustachy

Stand « Découverte des petites bêtes aquatiques » par la Collection Louis Gauthier, avec la participation de l'Amicale des pêcheurs de Sainte-Cécile-les-Vignes, à l'occasion de la Fête de la Nature du 22 au 26 mai.



Derniers achats Bibliothèque

**Livres jeunesse** T'choupi va au cirque / T'choupi maman attend un bébé / T'choupi dort chez papi et mamie / T'choupi va à la piscine / Nous, on sème / Boucle d'or et les trois ours / Boucle d'or / L'enfant cachée / Valentine T. 1 / Spirou et Fantasio N° 53 / Dragon Ball N° 24 / One Piece N° 66 / Nuq et Pingouin / Game Over the origins / Cabane magique / N° 42 : Rendez-vous avec le président Lincoln / Sylvain et Sylvette N° 58 : Brochettes de gags ! / Les Schtroumpfs à pilulit N° 31 / Cédric N° 27 : C'est quand qu'on part ? / Les Sisters N° 3 : C'est elle qu'a commencé / Les Sisters N° 4 : C'est nikol crème **Livres adulte** Le souper de l'abbesse – J. Siccardi / La première chose qu'on regarde – G. Delacourt / La grange de Rochebrune – F. Bourdon / Immortelle randonnée – J.C. Rufin / Fantôme – Jo Nesbo / Bloody Miami – T. Wolfe / Les brumes du Causse – M. de Palet / Le manipulateur – J. Grisham / Le grand complot – L. Joffrin / Miséricorde – J. Adler-Olsen / Incurables - L. Kepler / La sœur de l'ombre – P. MacDonald / Une place à prendre – J.K. Rowling / Chuuut ! – J. Boissard / Parfum de famille – F. D'Onaglia / Les 100 histoires de légendes du Tour de France – G. Holtz et J. Holtz / A nous de jouer ! – S. Hessel / La guérison du monde – F. Lenoir / Une chanson douce – M. Higgins Clark / Hôtel Vendôme – D. Steel / Rendez-vous à Fontbelair (TII : Les noces de soie) – J.P. Malard / La femme qui résiste – A. Lauvergeon / L'homme qui aimait ma femme – S. Greggio / La fille tombée du ciel – H. W. Durrow

Soirée Georges Brassens pour fêter les 30 ans de la bibliothèque François Mitterrand :

Un anniversaire célébré en chansons avec Jacky Guilbert et sa guitare, venu interpréter les plus grands succès de Georges Brassens. Max Ivan, maire de Sainte Cécile, ouvrit la soirée en faisant l'historique de la bibliothèque, rappelant l'importance que la municipalité attache à la transmission culturelle par les livres. Il remercia chaleureusement l'équipe des

bénévoles qui œuvrent pour son développement et son bon fonctionnement avant de remettre la médaille de la ville à Eliane Baume, à l'origine de sa création et Nicole Ferrando, qui la rejoignit rapidement et assura la présidence de l'association bouquin bouquine pendant plus de dix ans. Le président actuel, Yves Méry, s'est réjoui de l'aug-

mentation constante du nombre d'adhérents, de leur fréquentation très régulière et de l'excellente rotation des livres. Il a chaleureusement remercié la municipalité pour son écoute et son aide, permettant, chaque mois, un choix important de nouveautés. Le maire a ensuite tenu à récompenser tous les bénévoles de la bibliothèque, avant de

laisser la place aux chansons de Georges Brassens, interprétées avec talent par Jacky Guilbert. Une vidéo projection, rétrospective de la vie du chanteur et des textes des chansons accompagnait son interprétation, permettant à un auditoire nombreux et attentif, de reprendre en chœur les refrains. Un apéritif clôtura agréablement la soirée.



Contes à la bibliothèque

La bibliothèque François Mitterrand recevait pour la première fois le mercredi 15 mai, la conteuse africaine Kala Neza. Un moment privilégié pour nos petits auditeurs venus très nombreux

l'écouter : un voyage poétique et merveilleux au pays du rêve et un grand moment de plaisir partagé. Nous espérons l'accueillir à nouveau prochainement à Sainte Cécile.

Pour la dernière séance de contes de cette année scolaire, mercredi 12 juin, les enfants ont retrouvé avec plaisir Murielle de l'association Romaraine. Dans un décor ravissant et très évocateur, elle a cap-

tivé son jeune auditoire avec des contes sur les animaux de la ferme. Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée..... pour de nouvelles histoires .



**LA BIBLIOTHEQUE : NOUVEAUX HORAIRES**  
La Bibliothèque Municipale prépare la rentrée prochaine. A compter du mardi 3 septembre, de nouveaux horaires sont proposés à nos adhérents. Les modifications sont les suivantes :  
mardi, ouverture à 15 h 30 et non plus à 15 h. Vacation d'ouverture : 15 h 30 à 18 h 30.  
mercredi après-midi, ouverture à 15 h 30 et non plus à 14 h 30 (fin à 18 h au lieu de 17 h.) Vacation d'ouverture d'après-midi : 15 h 30 à 18 h. Matinée inchangé de 10 h à 12 h.  
création d'une vacation le vendredi de 16 h à 18 h.  
samedi inchangé de 9 h à 12 h.

Désormais ce sont 12 h 30 d'ouverture aux lecteurs qui sont proposées par rapport aux 11 heures précédentes. Avec quatre journées d'ouverture, la bibliothèque améliore sensiblement son offre de service. L'équipe animatrice espère que cette offre satisfera les besoins de chacun.  
**HORAIRES A COMPTER DU MARDI 3 SEPTEMBRE :**  
RECAP :  
MARDI : 15 h 30 à 18 h 30  
MERCREDI : 10 h à 12 h et 15 h 30 à 18 h  
VENDREDI : 16 h à 18 h  
SAMEDI : 9 h à 12 h

**CRINOLINE, prêt à porter féminin.**

On connaissait ce magasin depuis de nombreuses années, et l'effervescence des dames à s'y précipiter à chaque nouvelle collection. Mais là, **Daniela Pouzin** a frappé fort. Du concept au choix des matériaux tout l'intérieur a été repensé afin de créer une intimité et une sérénité à ce nouvel espace. On y est bien, on se sent bien, on prend son temps pour choisir. Daniela

est là pour conseiller et faire essayer. Sont proposés : plusieurs collections dans l'année du 36 au 50 et le basic en lingerie. Un nouvel accueil commercial qui dynamise le centre du village, ouvert :

**Du mardi au samedi de 9 heures 30 à 12 heures et de 15 heures 30 à 19 heures.**  
**Tél : 04.90.30.71.25.**



**Vous avez dit retraite ?**



**Jean-Claude Rouvière**, n'aura plus une main sur le tiroir caisse et l'autre son téléphone collé à l'oreille. Et oui, Jean-Claude a décidé de rendre son tablier vert à l'enseigne Casino dont il

était le gérant depuis plus de 36 ans. Dynamique au franc parler, il savait avec son épouse Roselyne, aller à la rencontre de ses clients. Président des commerçants du village il a

su insuffler de nombreuses initiatives pour créer un nouvel élan à la vie associative du village. Noël dans la rue a été un formidable spectacle de fin d'année. Et qui se souvient de l'année des records ? Lors de son apéritif de départ, beaucoup de monde venu des villages alentours et bien sûr des Céciliens étaient présents. Il a su avec beaucoup d'émotion et de sensibilité dire quel plaisir il avait eu à connaître des personnalités locales qui ont su lui apporter un regard élargi sur le village.

Gilbert Vatain, représentant le maire, excusé, lui a remis la médaille de la ville, en lui rappelant combien il avait contribué à l'épanouissement

du commerce de proximité. Souhaitons lui une agréable retraite avec Roselyne son épouse et ses enfants Sophie et Guillaume, qu'il prenne grand plaisir à ses passions : le ski et la chasse.



**MEDAILLE D'OR A LA SYRAH DU MONDE**

La cave a obtenu une médaille d'or à la Syrah du Monde pour son futur **QUINTESSANCE SYRAH 2011**, élevé en fûts de chêne. La Syrah du Monde est un concours international qui a eu lieu au Château d'Ampuis du 15 au 17 mai 2013. C'est l'équivalent pour les vins issus du cépage Syrah, du Mondial du Rosé à Cannes où nous avons d'ailleurs eu 2 médailles d'argent en 2013 notamment pour le **QUINTESSANCE rosé 2012** vinifié et élevé

eu fûts de chêne sur 5 médailles attribuées en Côtes du Rhône rosé cette année. Ce concours est donc, très sélectif, 28 pays participent et seulement 31 médailles d'or ont été attribuées (13 pour les vins français). **Nous mettrons en bouteille le QUINTESSANCE syrah 2011 en juin et il sera disponible à partir de notre soirée du 13 juillet dans le cadre du BEACH ROSE 2013.**

Jean Marc Pradinas

**BEACH ROSE**  
**Caveau Cécile des Vignes**  
**Samedi 13 Juillet 2013**  
 A partir de 14 heures  
**Concours de Boules**  
 Doublette tournante  
 Participation 5 €  
 Inscription au Caveau : 04.90.30.79.36  
**Baby Foot Humain**  
**Guinguette Cécile des Vignes**  
 Caveau Cécile des Vignes  
 04.90.30.79.36

**UN ARTISAN DANS LE VILLAGE IL Y A DE CELA 80 ANS LE CACHET DE POSTE FAISANT FOI**

Quand j'allais à l'école, il y a de cela fort longtemps c'était à pied évidemment. Je passais devant l'atelier de Monsieur Allègre. Les enfants, nous l'appelions ainsi, les parents l'appelaient par son prénom Lucien ?? M. Allègre faisait partie de l'équipe des trois menuisiers Céciliens. Lorsque j'arrivais vers son lieu de travail, si j'entendais les machines tourner d'une manière stridente, je me dépêchais pour voir son savoir-faire. Au milieu de copeaux qui volaient dans tous les sens, je me protégeais derrière la porte entr'ouverte et si par hasard un se posait sur moi je me gardais bien de le faire tomber pour l'emmener à ma maison, tout près de là presque en vis-à-vis.

Je pense que j'ai eu le coup de foudre pour le bois, cette matière si noble dont on peut tirer de si beaux meubles, en voyant M. Allègre manipuler les pièces qui assemblées donneront un objet unique. Combien de meubles sont sortis de ses mains : tables, chaises, buffets, placards, lits, armoires, tous les meubles en usage dans les maisons. Certains jours, je ne m'arrêtais pas car le menuisier fabriquait une grande caisse plus large du haut que du bas. Ce jour quelqu'un était mort et M. Allègre fabriquait un cercueil.

Un jour en revenant de l'école à midi l'atelier était fermé, aucun bruit à l'intérieur, tout éteint, étonné, je jette un coup d'œil : vide.

Intrigué, j'arrive à la maison, et j'interroge mon père : « Le Lucien a eu un accident à la scie à ruban, il s'est coupé deux doigts. Heureusement de la main gauche, dans quelques temps il pourra retravailler comme avant ». En effet, avec un pansement sur ses

deux doigts coupés il reprenait son travail comme avant.

Moi j'avais grandi et l'âge d'aller au collège étant venu je perdais un peu de vue. M. Allègre mais à chaque vacances si j'entendais les machines tourner j'allais saluer le menuisier.

Je revois cet homme qui travaillant le bois, était toujours au milieu d'un bouquet de copeaux et d'odeurs particulières de bois et surtout le pot de colle, colle qu'il fabriquait, toujours au chaud sur quelques braises laissant échapper une vague odeur de poissons. Je n'ai jamais connu la composition. Voilà une histoire d'il y a bien longtemps, le village retentissait de tous les bruits que les différents artisans faisaient en travaillant.

Certainement cette rencontre avec M. Allègre est à l'origine de ma passion pour le bois. Dès la retraite ayant acheté des machines, je me suis mis à faire des meubles pour la maison et quelques amis. Merci M. Allègre.

**UN ARTISAN DINS LOU VILLAGE IA D'ACO 80 AN LOU TAMPOUN DE LA POSTO FAI FE**

Quoro anave à l'escolo, ia d'acco fort long-tèms ere a ped. Passave davant l'ataié de moussu Allègre. Li enfant lou sounavian coume aco, li parent ie disin « Lucian ». Moussu Allègre ero un di tres de la chourmo di menuisiè cecilian. Quand arribave a soun lio de travai se ausisieu li « machino vira d'un biais bronzissènt, lèu lèu, anave vèire soun biais. Au mitan de frisoum que voulastrejavoun de pertout, m'aparavè darie la porto entre-durbi et a l'asard se nen pausavo un subre ma blodo m'avisave de pas lou faire toumba per l'enmena a moun oustau quei visoun-visu. Pensé que fuguère pivela per lou bos

aquello materi tant noble doun se pau tira de tant beu moble en vesen moussu Allègre maneja aquelli pèço que embouitado faran un moble unico. Quant de moble soun sourti de si man : taulo, cadiero, placard, bufet, armari – touti li moble din un oustau. Ia de jour que m'arrestave pas perqué lou menuisie fabricavo uno grando caisso pus largo en aut que en bas. Aqueu jour quaucun ero mort et moussu Allègre fasie soun atahut.

Un jour, en revènen de l'escolo a miejour l'atalié ero sarra tout ero amoussa, mande un clin d'uei res dedins. Entriga, arrive a l'oustau interroge moun paire. « Lou Lucian a agut un auvèri a la resso de veto si coupa dous det. Urousamèn de la man gaucho dins pas long-tems retravaira coume davans. En efèt ame un gros pensamen subre si dous det coupa reprenquè soun travai.

Ieu avieu grandi lou tems d'ana ou coulège estan aqui perdiguere un pau de visto. M. Allègre. Chasque vacanço se ausisieu li machino vira anave saluda lou menuisiè.

Revesé encaro quel ome que lavouravo lou bos ero sempre ou mitan de frisoum e d'oudour de bos e subretout lou pot de pego que fabricavo, sempre ou caud subre quauqui braso, que leissavo escapa uno oudour de pei, n'ai jamais agut counaissènço de sa coumpousicioun. Vaqui uno istori de ia ben long-tèms lou vilajoun restoutissié de touti li brut de founs que li artisan fasien en travaian. Cegur que la rescontre amè moussu Allègre ei a l'ourigino de ma passiom per lou bos. A la retirado ai croumpa de machino a bos e me sieu mes a faire de moble per l'oustau e per quauqui parènt e ami. Gramaci moussu Allègre.

André Tournillon  
 Cabiscou de l'escolo  
 « Marius André »



**POMPES FUNEBRES  
MARBRE** S. Barthès

Marbrerie Contrats obsèques  
Articles Funéraires Organisation  
Marbres & Granits Transport  
Caveaux Crémation

4 Cours du Portalet  
Ste Cécile les Vignes

**04 90 30 89 42**

À VOTRE DISPOSITION 24h/24 - 7J/7

**TULETTE AMBULANCES  
VSL - TAXI**

Transports médicaux allongés et assis

24h/24 Patricia Barthes 7J/7



**04 75 98 35 84 - 04 75 98 30 16**

4 cours du Portalet  
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes  
2, avenue des Alpes  
26790 Tulette



**Groupama**

GROUPAMA MÉDITERRANÉE  
Caisse Locale de  
Sainte-Cécile-les-Vignes / Cairanne

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

Tél. : 04-90-30-81-40  
Fax : 04-90-30-77-56



**TPR**  
ROUVIERE

TERRASSEMENT - V.R.D.  
ASSAINISSEMENT AUTONOME  
EAUX POTABLES - EAUX USÉES  
EAUX PLUVIALES

ROUTE DE CAMARET - BP 20  
84290 SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES  
Tél : 04 90 30 80 54 / Fax : 04 90 30 74 40  
Mail : bastien-rouv@orange.fr

*Cécile des Vignes*

Cœur de terroir, amour des vins



Le caveau Cécile-des-Vignes  
Les Vignerons Réunis de Sainte-Cécile-les-Vignes  
35, route de Valréas, BP 21  
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

Tél. : 33 (0) 490 307 938  
Fax : 33 (0) 490 307 939



**GENERALI**  
Assurances

Marylin BERGER  
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes  
Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generali.fr

**Floréal**

Maçonnerie générale & second œuvre

Alain ICARD, Gérant  
06 23 08 01 73

24, cours du Portalet - 84290 Sainte Cécile les Vignes  
Tél : 04 90 61 06 82 - Fax : 04 90 61 50 71



**GENERALI**  
Assurances

Corinne GALLIAN

Orias 07 019 879

666 av de Verdun 84100 Orange  
Tél : 04 90 34 02 26

15 av Jean Jaures 84290 Ste-Cécile-les-Vignes  
Tél : 04 90 60 08 59

E-mail : orangemistral@agence.generali.fr



**EXPERTISE COMPTABLE-AUDIT-CONSEIL  
PAIE & ASSISTANCE SOCIALE**

Agriculteurs - Commerçants - Artisans - Professions Libérales - Sociétés

SREC BAKER TILLY - Rue Eugene Bard - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes  
Tel : 04.90.30.71.85 Site : www.srecbti.com



**SREC  
BAKER TILLY**



**Conteneur  
RÉSERVÉ  
aux  
ORDURES  
MÉNAGÈRES**

LAGARDE-PARÉOL  
SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES  
SÉRIGNAN-DU-COMTAT  
TRAVAILLAN • UCHAUX • VIOLÈS

Mes jours de collecte :  
**MARDI et VENDREDI**

Je veux que mes ordures  
soient ramassées :  
Je sors mon conteneur  
la veille des jours de collecte :  
**Lundi SOIR et Jeudi SOIR**

Je veux respecter mon paysage,  
éviter les accidents et les sanctions !  
Je rentre mon conteneur  
dès que la collecte a été effectuée

*L'environnement, c'est l'affaire de tous !*

LAFOURCADE Philippe  
**Ostéopathe**

72, Avenue Jean Jaurès, Route d'Orange  
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes  
Tél : 06 84 20 88 46  
osteosuze-sclv@orange.fr

\*Acte non pris en charge par la sécurité sociale, mais pouvant être remboursé tout ou partie par certaines mutuelles\*



DEPUIS 1937  
**CHANTECÔTES**  
" SAINTE CECILE LES VIGNES "

www.chantecotes.com




**SARL  
L.M.C.**  
Maçonnerie

Laurent Moulias  
04 90 70 90 45